

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de
Montréal.

Paraissant le Samedi.



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance. Le numéro 2 cts.

Bureaux de " La Semaine Religieuse " à l'ARCHEVÊCHÉ de Montréal.

DIRECTEUR : M. l'abbé J. M. Emard.

Permis d'imprimer : L. D. A. MARECHAL, V. G., Administrateur.

SOMMAIRE

Dix-septième dimanche après la Pentecôte. — A messieurs les curés et autres prêtres du diocèse. — La cathédrale. — La prière. — En Danemark. — Echos. — En Angleterre. — Chronique : Nominations, etc., etc. — Nouvelles religieuses : France, Bavière, Wurtemberg, Australie, Espagne, Irlande, Hollande. — Décès.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	22	SEPTEMBRE	— St-F. X. de Verchères.
MERCREDI	24	“	— St-Philippe.
VENDREDI	26	“	— St-Jacques de l'Achigan.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	21	Septembre	— 17 P. S. MATH., AP., EV., d. 2 cl.
LUNDI	22	“	— S. Thos de Villen., E. C., d.
MARDI	23	“	— S. Lin, P. M., sem.
MERCREDI	24	“	— N. D. de la Merci, d. m.
JEUDI	25	“	— Du SS. Sacrement, sem.
VENDREDI	26	“	— SS. Cyp. et Just., MM., sim.
SAMEDI	27	“	— SS. Côme et Damien, MM., s.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Mercredi, 24 septembre, à 7 heures, grand'messe pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Notre-Dame. — Dimanche, 21 septembre, à 7½ heures p. m. Grande réunion de charité au profit de la société St-Vincent de Paul. Sermon, quête pour les pauvres et salut.

Eglise St-Joseph, rue Richmond. — Dimanche, à 7 heures p.m. Exercice de la confrérie de saint Joseph, sermon, recommandations aux prières, et bénédiction du Saint Sacrement.

Eglise St-Pierre. — La retraite de la congrégation des demoiselles s'ouvrira dimanche, 21 septembre, pour se continuer pendant toute la semaine. Prédicateur, le Révérend Père Lecompte.

Mercredi, à 7 heures, messe de la confrérie de saint Joseph, recommandation aux prières, etc.

DIMANCHE 21. — Solennité du Titulaire de St-Cyprien, St-Janvier et St-Eustache.

A V I S

Comité de rédaction de la SEMAINE RELIGIEUSE :

Messieurs Emard, Bruchési et Archambault.

Pour les abonnements et l'administration s'adresser à M. l'abbé J. A. Vaillant, à l'Archevêché.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne ne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1890. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des sept années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$7.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LE DIRECTEUR.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT, 193, Rue St-Urbain

DIX-SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme
et de tout votre esprit. »

I. L'amour de Dieu est le grand commandement qui résume toute la religion ; il est la fin de l'homme, puisque l'homme n'a été créé que pour aimer Dieu ; il est le but des autres commandements et de tous les enseignements sacrés, puisque tous ne tendent qu'à relier l'homme à Dieu. C'est l'amour qui est le lien de cette union, la condition de la vie immortelle, la voie du bonheur, la clef du ciel. Aimer Dieu, c'est épancher en lui toute la substance de notre cœur ; c'est lui rapporter toutes les actes de notre volonté, toutes les pensées de notre esprit, toutes les œuvres de notre vie : c'est verser en Lui notre âme tout entière.

L'âme fidèle tire de son propre fonds les victimes qu'elle offre à Dieu ; elle brûle en se consumant, comme le cierge pascal, devant l'autel de l'amour.

II. De même que le feu se manifeste par la flamme, de même l'amour se prouve par les œuvres. « Celui qui m'aime, dit Jésus-Christ, garde ma parole. » Or, garder la parole, c'est la mettre en action et en pratique. Si donc nous gardons le premier commandement, nous pratiquerons tous les autres préceptes, et nous prouverons notre amour par une fidèle obéissance. La vie chrétienne est féconde ou stérile, selon qu'elle réalise avec plus ou moins d'énergie la grande loi de l'amour.

A Césarée, en Palestine, vers 242, un soldat chrétien, nommé Marinus, fut appelé par le gouverneur de la ville, qui lui promit de l'élever au grade de centurion, s'il consentait à renier sa foi : il lui donna trois heures pour réfléchir et prendre une résolution. L'Evêque Théoctésos le prit alors par la main et le conduisit à son église. Là, tenant le glaive qui pendait au côté du soldat, et le Nouveau-Testament qu'il tira de dessous son propre manteau : « Choisis, » lui dit-il. — Marinus n'hésita pas ; il étendit la main et prit le livre sacré : « Tiens ferme, lui dit alors l'Evêque ; attache-toi à celui que tu as choisi, il te donnera la force de mourir en paix. » — Trois heures après, Marinus était martyr et mourait pour l'Evangile.

A MESSIEURS LES CURES ET AUTRES PRETRES DU DIOCESE

I

Nous avons à faire cette année, les prières que N. S. Père le Pape Léon XIII a prescrites pour le mois d'octobre par un décret du 20 août 1885, et l'encyclique *Quonquam pluries*, du 15 août 1889. Nous rappelons ici les pratiques ainsi que les indulgences qui y sont attachées.

1^o Depuis le 1 octobre jusqu'au 2 novembre, nous devons réciter le chapelet, les litanies de la Bienheureuse Vierge Marie, et la prière à saint Joseph.

2^o Les prières doivent se réciter pendant la sainte messe. Si ces exercices ont lieu hors le temps de la messe, on doit les faire en présence du Saint Sacrement exposé.

Voici les indulgences attachées à ces exercices.

1^o Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines pour chaque exercice.

2^o Une indulgence plénière le jour de la fête du saint Rosaire ou l'un des jours de l'Octave, pourvu que, s'étant confessé et ayant communié, on visite une église, et on y prie Dieu et sa sainte Mère aux intentions du Souverain Pontife.

3^o Une autre indulgence plénière, une fois dans le cours du mois, au jour de son choix, pourvu qu'on assiste, au moins dix fois, aux exercices qui se font à l'église. Les personnes légitimement empêchées d'assister aux offices publics pourront gagner les mêmes indulgences, en faisant les exercices en leur particulier, et en remplissant les autres conditions prescrites pour l'indulgence plénière c'est-à-dire, la confession, la sainte communion et la visite d'une église, avec prière à Dieu et à la sainte Vierge.

4^o Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines est attachée à la prière à saint Joseph, une fois chaque jour.

Nous rappelons sommairement, ce que Mgr l'Archevêque de Montréal a ordonné par son Mandement du 23 septembre 1889, et que nous prescrivons de nouveau pour cette année.

1^o A la Cathédrale, tous les soirs, à 7 heures, depuis le 1^{er} octobre jusqu'au 2 novembre inclusivement, récitation du chapelet, des litanies, de la prière à saint Joseph, en présence du Saint Sacrement exposé, *Tantum Ergo*, et bénédiction du Très Saint Sacrement.

2^o Dans les autres églises ou chapelles où l'on conserve la Sainte Eucharistie, tous les jours du mois d'octobre jusqu'au 2 novembre, on fera les mêmes prières, soit pendant la messe, soit à un autre moment ; et, dans ce dernier cas, il y aura exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement, comme il est dit ci-dessus.

3^o Pendant toute l'année, le chapelet et les litanies doivent se réciter publiquement, chaque jour, à la cathédrale, et autant que possible dans les autres églises de la ville, et tous les dimanches et jours de fête, dans les églises paroissiales du diocèse.

4^o Dans ce mandement Mgr l'Archevêque exhorte fortement à la récitation quotidienne du chapelet en famille, afin que ce pieux usage déjà si populaire se maintienne et se répande de plus en plus dans notre pays.

II

On devra ajouter, à l'oraison de *Mandato* déjà prescrite par Monseigneur l'Archevêque, celle *ad postulandam serenitatem*, jusqu'à ce qu'on ait obtenu un temps plus favorable. Messieurs les curés sont de plus autorisés à faire, dans les églises paroissiales, des prières publiques pour la même fin.

L. D. A. MARECHAL, V. G., Administrateur.

LA CATHÉDRALE

C'est le 28 août 1870 qu'avait lieu la pose de la première pierre de la nouvelle cathédrale de Montréal. La foule était énorme ; on y comptait plus de cent prêtres. Mgr Bourget parla : « Cette cathédrale, dit-il, sera le couronnement de toutes les œuvres de charité catholique de la ville. Elle s'élèvera sous la protection de la sainte Vierge et des saints ; ce sera une œuvre bénie qui attesterà la foi profonde du peuple canadien. »

Il y a déjà vingt ans de cela, et vingt années emportent bien des choses ! L'évêque est mort avant d'avoir pu contempler le temple grandiose objet de ses rêves. Morts aussi bien des prêtres qui l'entouraient alors ; morts de généreux bienfaiteurs ; mort l'architecte ; mort plus d'un brave ouvrier, et la cathédrale est inachevée, et nous sommes encore à nous demander quand on y célébrera la première messe.

Pourtant, la ville a progressé pendant ces vingt ans. Elle s'est agrandie ; on a élargi ses rues ; on y a construit par milliers des maisons que nous pouvons appeler des palais ; les couvents, les hospices, les écoles se sont multipliés ; que de belles églises on a vu s'élever comme par enchantement à la ville et à la campagne ! Ste-Brigide, St-Vincent-de-Paul, St-Henri, Ste-Marie, St-Jean-Baptiste, le Sacré-Cœur, Ste-Cunégonde, Valleyfield, les Cèdres, Longueuil, Varennes, Ste-Thérèse, St-Lin ! Il y a là des monuments dont la religion s'honore et que nous sommes fiers de montrer à l'étranger. Ils sont à la fois la gloire du pasteur et des fidèles. Car ces monuments ils sont bien à eux ; ils les ont construits au prix de grands sacrifices ; chacun a voulu y mettre sa pierre.

Oui, autour de nous, on a fait des merveilles ; on s'est proposé un but, et on l'a atteint.

Nous, nous voulions une cathédrale, et après vingt ans nous ne l'avons pas encore. Cette pauvre chapelle de briques bâtie provisoirement en 1854 subsiste toujours. Il n'y a pas longtemps elle menaçait ruine et on a dû appeler des ingénieurs pour la consolider. C'est là, pourtant que se font les cérémonies pontificales ; voilà l'église métropolitaine du plus vaste diocèse de l'Amérique du Nord ! Il n'est pas de catholique ayant à honneur sa foi et sa nationalité qui puisse la regarder sans tristesse.

Certes, Dieu a droit à une autre demeure, quand les hommes en possèdent de si riches.

La demeure nouvelle est commencée heureusement ; et nous voudrions la finir sans retard.

Ceux qui en ont jeté les fondements la désiraient vaste et imposante ; il faut, disaient-ils qu'à elle seule elle proclame bien haut aux sectes protestantes disséminées sur notre sol, l'unité et l'apostolicité de notre foi, et ils ont songé à reproduire aussi fidèlement que possible la basilique Vaticane : Saint Pierre, l'œuvre du génie et de la piété, l'immortel résumé de Rome qui, elle-même, résume tout.

Les murs s'élevèrent ; grâce aux généreuses offrandes des riches, aux oboles des pauvres.

Mais les temps pénibles vinrent ; une crise financière passa sur la ville, d'autres œuvres urgentes se présentèrent ; le zèle se ralentit aussi et l'on se vit contraint de suspendre les travaux.

Ce fut alors un douloureux spectacle : les neiges et les glaces s'amoncelaient l'hiver entre ces murailles désolées, et des milliers d'oiseaux, semblaient vouloir enlever miette par miette le ciment qui unissait les pierres. Ces êtres si faibles devenaient des ennemis terribles. Ils nous faisaient honte en détruisant ce qui avait coûté si cher et que nous n'avions pas le courage d'achever.

Enfin, un jour, l'apathie se réveilla ; des hommes d'entreprise et de cœur se réunirent et se dirent qu'il fallait à tout prix se remettre à l'ouvrage : une vraie croisade commença : elle eut ses apôtres qui sont connus de tous.

De nouveau on demanda des secours, on organisa des loteries, et l'argent arriva, et les travaux recommencèrent. Le temple fut couvert ; le dôme, le majestueux dôme s'éleva bientôt et sa croix d'or, comme un paratonnerre céleste brilla dans les airs.

Puis on se mit au portique.

Avec quelle joie nous entendions, dès le matin, les coups de marteau qui sculptaient les blocs de pierre destinés à devenir les colonnes et les chapiteaux du temple !

Comme c'était bien la basilique romaine qui reparaisait sous nos yeux ! Elle reparaisait plus petite, il est vrai, mais fidèle. Ce portique est colossal, aussi élégant que majestueux. Il est plus qu'à moitié fait : tous les visiteurs l'admirent. Quand donc nous sera-t-il donné de le voir dans toute sa splendeur !

J'espère que l'on poursuivra l'imitation jusqu'au bout ; que sur la place on mettra les statues de saint Pierre et de saint Paul et des fontaines qui rappelleront les fontaines toujours chantantes de la Ville Eternelle.

Ce n'est plus le temps des critiques. Toute œuvre humaine pèche par quelque côté, et nous ne prétendons pas que tout soit parfait dans l'œuvre que nous préconisons en ce moment. Mais, on l'avouera : une grande pensée de foi y a présidé, et l'avenir se chargera peut-être de résoudre les objections que l'on pourrait faire aujourd'hui. Notre devoir à tous est de nous unir, et de travailler avec ardeur, nous disant qu'il y va de la gloire de Dieu et du nom de catholique que nous portons.

Pour terminer la cathédrale il faut encore une forte somme ; mais il suffit d'une humble offrande de chacun des fidèles.

Un sou, oui, un sou par mois pendant deux ans, voilà tout ce que l'on demande. Déjà on a répondu à l'appel ; il y a des pauvres qui ont pris pour cela sur leur nécessaire ; oh ! que les riches prennent donc sur leur superflu ; qu'ils donnent pour eux-mêmes, qu'ils donnent pour leurs enfants, qu'ils donnent pour tant de malheureux à qui la joie de faire la plus petite aumône est refusée. Souvenons-nous que nos pères ont mis leur bonheur et leur gloire à bâtir des cathédrales qui devaient défier les siècles, et comprenons, comme ils le comprenaient eux-mêmes que nous n'en saurions jamais trop faire pour donner à Dieu, sur la terre, des temples dignes de Lui.

P. N. B.

LA PRIÈRE

Ce que la lumière du soleil est pour le corps, la prière l'est pour l'âme : si c'est un malheur pour l'aveugle de ne pas voir le soleil, quel malheur ne sera-ce pas pour le chrétien de ne pas prier sans cesse et de ne pas attirer par sa prière la lumière du Christ dans son âme ? Et cependant, qui ne considérerait avec saisissement et stupeur la charité que Dieu nous témoigne et l'honneur qu'il fait aux hommes de les admettre à le prier et à converser avec lui ? Car c'est vraiment avec Dieu que nous parlons au temps de la prière, laquelle, en outre, nous réunit aux anges et nous élève bien au-dessus de la condition des brutes. La prière est l'acte des anges, elle surpasse même leur dignité, puisque la dignité angélique est inférieure à la dignité de l'entretien avec Dieu. Cette infériorité, du reste, les anges nous l'apprennent par la crainte profonde avec laquelle ils offrent leurs prières, nous instruisant nous-mêmes, lorsque nous aurons à nous approcher de Dieu, à le faire avec crainte et avec joie : avec crainte car nous pourrions être indignes de la prière ; avec joie, car nous devons en être remplis par l'honneur incomparable qui nous est accordé, une race mortelle étant admise à une faveur si haute que de s'entretenir continuellement avec Dieu et de s'élever par là au-dessus

de la corruption et de la mort. Mortels par notre nature, par la familiarité avec Dieu nous nous rapprochons d'une condition immortelle.

Aussi, quiconque s'entretient fréquemment avec Dieu devient certainement plus fort que la mort et la corruption. De même que nous n'avons rien de commun avec les ténèbres lorsque nous sommes éclairés par les rayons du soleil, de même celui qui jouit de la familiarité de Dieu doit être nécessairement supérieur à la mort. L'honneur éclatant dont nous sommes gratifiés nous conduit lui-même à l'immortalité. Si les personnes qui possèdent la considération de l'empereur ne peuvent tomber sans l'indignité, à plus forte raison est-il impossible que les âmes qui s'entretiennent et qui conversent avec Dieu soient soumises à la mort. La mort pour l'âme c'est l'impunité et une vie de prévarications ; par conséquent, la vie pour l'âme consistera dans le service de Dieu et dans une conduite en rapport avec ce service.

La prière sanctifie notre vie, la rend digne du culte de Dieu et amasse dans nos âmes d'admirables trésors. Que vous soyez épris de la virginité, que vous ayez préféré une union chaste et honorable, qu'il vous faille dompter le ressentiment, pratiquer la douceur, repousser l'envie ou pratiquer tout autre vertu, si la prière vous guide et vous applanit le chemin, vous ferez aisément et promptement la carrière de la piété. Il ne pourrait se faire, non, il ne pourrait se faire que l'on demandât à Dieu la chasteté, la justice, la douceur, la bonté, et qu'on ne fût pas exaucé. « Demandez, disait le Sauveur, et l'on vous donnera : cherchez et vous trouverez ; frappez et l'on vous ouvrira ; car quiconque demande reçoit, quiconque cherche trouve, et l'on ouvre à celui qui frappe. » — « Qui d'entre vous, disait-il ailleurs, si son fils lui demande du pain, lui donnera une pierre ; s'il lui demande un poisson, est ce qu'il lui donnera un serpent ? Si donc vous tous, tout méchant que vous êtes, savez donner à vos enfants des choses salutaires, combien plus votre Père céleste donnera-t-il l'Esprit-Saint à ceux qui le lui demanderont. »

Saint Jean Chrysostome.

EN DANEMARK

Il vient de paraître à Copenhague un opuscule protestant dont voici la conclusion : « Le protestantisme est en pleine décadence

en Danemark. » Otto Muller, prédicateur danois, confesse de son côté, que tout ce qu'il y a encore de chrétien dans le luthéranisme, « on le tient uniquement de la Papauté. »

Autre témoignage publié par un « pasteur protestant » dans le journal *Aarhus Stiftstidende* :

« Le Pape Léon XIII est un homme dont la parole est toujours écoutée avec une avidité et un puissant intérêt. Il connaît son temps, en comprend les besoins et sait très bien ce que l'on peut faire dans les conditions actuelles. C'est pourquoi les paroles du Pape sont aujourd'hui écoutées volontiers et lues avec attention, non seulement dans les limites de l'Eglise catholique, mais aussi dans les pays protestants. Là où elles pénètrent, elles trouvent un terrain favorable, une inclination prononcée vers la mission que le Pape Léon XIII s'est donnée — de faire agir d'accord la religion et le gouvernement, la piété et la vie sociale. »

Enfin voici des protestants qui proclament la nécessité du pouvoir temporel du Pape.

Un protestant prussien, le docteur Stommel, écrit ce qui suit :

« Le principe moderne des nationalités a fait surgir l'Italie unifiée, et sans pouvoir détruire en principe le droit du Pape à la souveraineté, il a fait disparaître les Etats pontificaux. Léon XIII n'est plus souverain à Rome..... *Parcil état de choses est incompatible avec la dignité et le prestige du chef apostolique de l'Eglise.* Le Pape le sent avec une douleur profonde et avec lui ses serviteurs ecclésiastiques et toute la chrétienté catholique ; car le prestige extérieur est indispensable à l'Eglise et au catholicisme, s'ils doivent rester fidèles à leur idéal et remplir en entier leur devoir. » Et plus loin :

« Le Pape est souverain temporel, non pas à cause de la souveraineté, mais à cause de l'indépendance et de la dignité. Il doit, en conséquence se trouver en dehors de tout état de dépendance vis-à-vis du pouvoir public, c'est-à-dire qu'il doit être souverain. Celui qui voudrait le confiner en son pouvoir spirituel, le mettre au niveau du patriarche de Moscou, n'a pas l'intelligence de la doctrine catholique romaine. Celle-ci est internationale ; la doctrine grecque est nationale. »

Notre protestant reconnaît que chaque Etat a un intérêt à protéger l'autorité de l'Eglise catholique et à garantir la *souveraineté temporelle de son chef*. Il revendique pour l'Allemagne et l'Autriche le devoir et la mission de rétablir l'indépendance du

Saint-Siège, et il démontre l'intérêt politique immense que ces Etats en retireraient.

Considérés en eux-mêmes, ces témoignages de pasteurs et de publicistes protestants ne seraient que d'une valeur relative ; considérés comme symptômes, ils sont d'une importance capitale.

ECHOS

Ne laissez pas —

On parle avec admiration de la vie du général de Sonis que Mgr Bannard vient de publier. A cette occasion, le général de Charette a écrit à l'auteur une lettre que publie le Bulletin de l'OEuvre des Facultés catholiques de Lille. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Jamais je n'oublierai ce charmant cavalier entouré de son goum arabe, venant au galop nous dire sur le champ de bataille de Patay : « Allons, Messieurs... En avant pour Dieu et la France ! Vive Pie IX ! »

« C'est certainement le souvenir le plus beau et le plus poétique de ma vie...

« Quant à mes souvenirs, un seul peut-être aurait pu trouver place dans votre admirable travail. J'ai passé près de lui la nuit qui a précédé la magnifique procession de Paray-le-Monial. Il était couché dans le lit, ou du moins dans la chambre du Père de la Colombière. Il a été en extase tout le temps, et il faudrait une autre plume que la mienne pour redire ses pensées vraiment célestes, ses exhortations.

« J'ai eu le grand bonheur de lui céder la moitié du caveau que je m'étais réservé à Loigny. Mais, sans fausse modestie, *non sum dignus* d'aller reposer auprès de ce saint... à moins qu'il ne m'emporte au ciel, comme il m'a entraîné sur le champ de bataille. »

Les catholiques allemands viennent de tenir à Coblenz leur trente-septième Congrès.

La question du pouvoir temporel du Saint-Siège ne pouvait manquer d'y être traitée.

C'est M. de Windthorst lui-même, le chef du parti catholique, qui a présenté cette résolution, la plus importante qui ait été votée par le Congrès :

« Le trente-septième Congrès catholique allemand exprime de nouveau sa conviction que la restauration de la souveraineté territoriale du Saint-Siège est une nécessité inéluctable pour l'autonomie, la liberté et l'indépendance de son gouvernement.

Tout pouvoir légitime institué par Dieu agit donc dans son propre intérêt, et dans celui de l'ordre social ébranlé du moment lorsqu'il appuie les revendications légitimes du Saint-Siège.

Le trente-septième Congrès catholique allemand exprime le ferme espoir que la situation universelle du Saint-Siège sera de plus en plus appréciée, car cette situation contribue au maintien de la paix et à la médiation des intérêts divers des peuples et des classes sociales, tâche qu'aucun pouvoir séculier ne saurait entreprendre. »

M. de Windthorst a terminé son éloquent discours par ces belles paroles :

« Il faut rendre la liberté au Pape, afin qu'il puisse élever la voix, châtier les grands et les humbles si le besoin s'en fait sentir. Si le besoin d'un médiateur est un jour ressenti par tous les peuples, personne mieux que le Pape ne saurait remplir l'office de médiateur. Il faut qu'il y ait une autorité suprême dans le monde. Je prétends que l'entremise du Pape est seule capable de négocier la paix tant désirée par tous. Je vous fais mes adieux — à cause de mon âge, peut-être pour toujours — je vous les fais avec la conviction que nous avons travaillé à une œuvre grande, utile et méritoire. »

EN ANGLETERRE

Un petit livre vient d'être publié en Angleterre, se présentant aux ministres anglicans comme un « guide pour célébrer la messe » SELON LES ANCIENNES COUTUMES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE. Il contient la *Salutation angélique* avec la formule catholique : « Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous (*pray for us*), » et on y trouve aussi le *Je me confesse à Dieu*... simplement traduit du missel romain.

Bien plus, le canon de la messe est presque textuellement le canon catholique, le nombre et le moment des signes de croix tracés par le célébrant au-dessus du calice et de l'hostie sont les mêmes, et enfin et surtout ce petit rituel contient tout un ensemble de prescriptions indiquant des cérémonies diverses selon que l'hostie est exposée ou se trouve dans le tabernacle, selon que le prêtre est seul à communier ou qu'il doit donner la communion à plusieurs fidèles.

Ces changements extérieurs dénotent dans les croyances des changements profonds et très importants.

C'est vers le dogme catholique de la présence-réelle qu'inclinent visiblement les ritualistes et on comprend l'émoi qui doit, à la vue de ces nouveautés dangereuses, s'emparer des vieux anglicans.

Aussi, l'auteur de la *Revue contemporaine*, le Révérend E. Bartlet, condamne-t-il ces tendances.

A la fin de son article, cependant, il est bien forcé de se poser la question que se posent tous penseurs : Ne faut-il pas voir dans cette importance qu'on donne aux questions cérémonielles comme un présage de répudiation de la Réforme en Angleterre ? Ne faudra-t-il pas aussi que, tôt ou tard, bientôt peut-être, l'Eglise anglicane se *désétablisse*, de façon à ne plus être l'Eglise d'Angleterre, mais seulement, ainsi que disent déjà certains novateurs, l'Eglise en Angleterre ? Et alors, ajouterons nous, avec tous les privilèges dont elle jouit, ne verra-t-on pas disparaître la seule force de résistance qu'elle possède ?

} Archevêché de Montréal,
17 septembre 1890.

Le Révérend M. F. X. Tessier, ancien curé de St-François de Beauce, décédé avant hier à Charlesbourg, était membre de la société d'une messe.

J. M. EMARD, Ptre,
Chancelier.

CHRONIQUE

NOMINATION.

Par décision de Monsieur l'Administrateur, ont été nommés :

M. V. Dupuis, curé de St-Valentin.

M. Pinault, curé de St-Canut.

M. C. Santoire, desservant de Huntingdon.

M. Clermont, vicaire à Ste-Brigide.

*
* *

M. le supérieur de Saint-Sulpice a fait les nominations suivantes, dans les divers établissements de sa compagnie, en cette ville :

M. Rouxel, Professeur de Droit canonique, au Grand Séminaire.

M. O. Hébert, nommé directeur de l'Adoration Nocturne et du Tiers-Ordre, à Notre-Dame.

M. Bastien, Professeur d'Ecriture Sainte, au Grand Séminaire.

M. H. Laurier, directeur de la Tempérance et de la Sainte Face à Bonsecours.

M. Latraverse, hôpital Notre-Dame et Asile Nazareth.

M. Guibert, vicaire à Saint-Jacques.

M. Luche, attaché à la direction de l'école Saint-Laurent.

M. J. Reid, Hospice Saint-Charles.

MM. Mouly, Dimberton et Saint-Jean, collège de Montréal.

M. R. Labelle, préfet de discipline, division des grands, au collège de Montréal.

*
* *

Des témoins entendus dans la cause de béatification de Monseigneur de Laval plusieurs sont morts : Mgr Casault, Mgr Edmond Langevin, l'honorable P. J. O. Chauveau, M. l'abbé Nercam, de St-Sulpice, la Révérende Mère Ste-Marie des Ursulines et M. l'abbé P. Lagacé. Mgr C. A. Legaré, un des juges, et M. l'abbé Bonneau, le promoteur de la foi sont morts également.

*
* *

Sa Grandeur Mgr. Corrigan, archevêque de New-York, qui

vient de faire un long voyage en Europe, est revenu dans sa ville archiépiscopale la semaine dernière, à bord du steamer Teutonic.

* * *

On estime à 150.000 le nombre des élèves fréquentant les 227 écoles publiques de New-York.

* * *

Une assemblée du Bureau des Directeurs de la société de colonisation du diocèse de Montréal a été convoqué à l'archevêché, pour lundi prochain, le 22, à 4 heures p. m.

* * *

Les Directeurs de la « Caisse ecclésiastique de St-Jacques, » se sont réunis à l'archevêché jeudi matin ; l'assemblée générale des membres de cette société a eu lieu dans l'après-midi le même jour.

* * *

La retraite annuelle des novices, à la Miséricorde, faite sous la direction du Rév. P. Lacasse, O. M. I., s'est terminée samedi dernier par les cérémonies de vêtue et de profession religieuse. M. l'Administrateur a célébré la sainte messe, et l'allocution a été prononcée par M. E. Latulippe, chapelain du Bon Pasteur.

* * *

Il s'organise en ce moment un grand pèlerinage de Montréal à l'église de Notre-Dame du Rosaire à St-Hyacinthe, pour le 2 octobre prochain. Ce pèlerinage sera sous la direction de M. l'abbé G. Leclair. A St-Hyacinthe, la prédication sera faite en français et en anglais par les révérends Pères dominicains. On fera aussi une station à la chapelle du Précieux Sang. Le prix du passage, aller et retour, par chemin de fer est de \$1.75.

* * *

Changements ecclésiastiques dans le diocèse de Québec.

M. l'abbé A. Boissinot, vicaire à Somerset, a été nommé curé à Ste-Justine, comté de Dorchester.

M. l'abbé J. B. Thiboutot, missionnaire à l'Île d'Anticosti, curé de St-Martin, comté de Beauce.

M. l'abbé J. F. Dumais, vicaire à St-Frédéric de Beauce.

M. l'abbé Albert Lamothe, vicaire de St-Alexandre.

M. l'abbé Charles Langlois, vicaire de Lotbinière.

M. l'abbé J. E. Galarneau, vicaire de l'Île aux Grues.

* * *

Lundi dernier, fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, a eu lieu le grand pèlerinage annuel au Calvaire du Lac des Deux Montagnes. Le temps était splendide, et une multitude de personnes se sont rendues à Oka, de toutes les paroisses environnantes et même des endroits plus éloignés. On porte à cinq mille, au moins, le nombre des pèlerins. Après une messe basse à l'église, qui ne put contenir dans son enceinte qu'une petite partie de la foule, commença le défilé de la procession, pendant laquelle ne cessa de régner l'ordre le plus parfait ; durant tout le parcours, on entendait les différents groupes récitant alternativement le rosaire. M. l'abbé Gustave Leclair, directeur du pèlerinage, a prêché aux différentes stations ; ces sermons avaient d'autant plus d'apropos que le prédicateur arrive d'un voyage durant lequel il a séjourné pendant trois mois à Jérusalem, où il a pu visiter à loisir, les stations de la Voie Douloureuse.

* * *

Dimanche dernier, M. le Curé de saint Joseph donnait à ses paroissiens sur le genre de vie des Pères Franciscains quelques renseignements que nous croyons utile de reproduire en résumé.

Saint François d'Assise, voulant honorer d'une façon particulière la grande pauvreté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, a fait de cette vertu le fondement et le cachet propre de son Ordre. Franciscain et pauvreté sont donc synonymes.

Comme tous les pauvres, le Franciscain doit vivre de son travail mais aussi de l'aumône. La mendicité est le signe d'une extrême pauvreté ; aussi saint François a-t-il voulu pratiquer la mendicité et que ses enfants l'eussent en honneur. C'était les obliger à fouler aux pieds l'amour propre, et à montrer au monde que la mendicité, pratiquée pour l'amour de Dieu, loin d'abaisser, élève au contraire l'homme au-dessus de lui-même.

Poussant les choses à l'extrême, saint François a voulu encore que ses fils ne reçussent pas d'argent : avec l'argent on peut faire ce que l'on veut et se procurer bien des choses inutiles. Donc les

Franciscains ne reçoivent que les aumônes en nature dont ils ont besoin.

Toutefois, comme certaines personnes ne peuvent ou ne veulent donner que de l'argent au moyen duquel les religieux pourraient se procurer ce qui leur est nécessaire, les Souverains Pontifes ont décidé que les Franciscains pourraient choisir dans la localité où ils s'établissent, une personne honorable et consciencieuse qui recevrait les aumônes pécuniaires données par les fidèles à l'intention des enfants de saint François. Cette personne toutefois n'est pas le serviteur, le délégué, le caissier des religieux ; mais un bienfaiteur, un ami qui leur rend service en même temps qu'aux fidèles dont il garde les aumônes données en faveur des Franciscains, et auquel ceux-ci peuvent recourir dans leurs nécessités comme à une autre personne.

De la sorte, les religieux de saint François observent leur règle en vivant du travail de leurs mains et des aumônes en nature qui leur sont faites.

Ils quêtent ordinairement eux-mêmes ce qu'il leur faut ; mais évidemment ils ne peuvent empêcher les fidèles de s'entendre entre eux pour leur procurer ce dont ils ont besoin. Ils ne laissent cependant agir ainsi que des personnes honnêtes et discrètes ; et ils désavouent toutes celles qui quèteraient en leur nom sans une permission écrite, signée du supérieur et marquée de son sceau.

Nous pouvons donc voir, comme nos ancêtres ont vu les anciens Récollets, les Franciscains de Montréal aller, la besace sur l'épaule, nous demander un morceau de pain, de viande, quelques légumes pour l'amour de Dieu.

Les personnes qui préfèrent donner leur aumône en argent peuvent la confier à M. Leclerc, curé de saint Joseph, 306, rue Richmond, Montréal.

NOUVELLES RELIGIEUSES

France. — Le jubilé accordé par N. S. Père le Pape à la paroisse de Paray-le-Monial, à l'occasion du second centenaire de la mort de la Bienheureuse Marguerite-Marie, a commencé le jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge, et se continuera jusqu'au 1er novembre. Tous les jours il y a des prédications à la chapelle de la Visitation et à la Basilique. Dimanche dernier a eu lieu la plantation de la grande croix de Jérusalem sur le calvaire de l'Enclos des Chapelains. A l'occasion de ce jubilé, Mgr Perraud, évêque d'Autun a lancé un mandement, accompa-

gné d'une prière pour demander à Dieu la prochaine canonisation de la Bieuhéureuse Marguerite-Marie.

— Les recettes du *Vœu national* pendant le mois de juin ont été de deux cent quatre-vingt mille francs. La recette totale à ce jour est de vingt-deux millions six cent mille francs.

— Léon XIII a concédé le sacré *pallium* à Mgr de Cabrières, évêque de Montpellier. Cette concession, à titre personnel, est un honneur assez rare. Mgr de Cabrières est chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Bavière. — M. l'abbé Schönfeld, que le prince régent avait voulu nommer évêque de Bamberg, sans l'agrément du Pape, a mis fin à ce conflit déplorable en donnant sa démission. Le prince Léopold ne cesse de se montrer bien mauvais catholique.

Wurtemberg. — *La cathédrale d'Ulm.* — Cinq cent treize années après la pose de la première pierre la cathédrale d'Ulm vient d'être terminée. On va donner de grandes fêtes pour célébrer cet achèvement. La tour a une hauteur totale de 161 mètres ; 5 mètres de plus que Cologne, 19 mètres de plus que Strasbourg. La largeur de l'édifice est de 49 mètres ; la longueur est de 126 mètres, non compris la chapelle absidale. La hauteur de la nef principale est de 41 mètres et demi.

Australie. — Nous lisons dans les *Missions catholiques* :

« M. Slattery, député au Parlement de la Nouvelle Galle du Sud, parlant dernièrement à Sydney des progrès de l'Eglise catholique dans cette colonie, rendit un hommage aux Frères maristes. Il y a actuellement vingt-cinq mille enfants catholiques recevant leur éducation dans des écoles construites et entretenues par les catholiques.

« Dans l'archidiocèse de Sydney, S. Em. le cardinal Moran a quatre-vingt-dix écoles catholiques avec trois cents professeurs. Aux examens universitaires, le collège Saint-Joseph a fait passer cette année cinquante de ses élèves. Les catholiques de la colonie ont déployé un zèle admirable pour la cause de l'enseignement en érigeant de magnifiques collèges et des établissements d'instruction supérieure. Outre le collège Saint-John, les deux collèges des Pères Jésuites, celui des Frères Maristes, le séminaire ecclésiastique de Manly, l'école moyenne pour filles Saint-Vincent, tous situés dans le diocèse de Sydney, on possède encore d'excellents collèges dans les diocèses de Goulburn, Bathurst, Maitland et Armidale. »

Espagne. — *Un bon exemple.* — On jouait en Espagne, à Barcelone, avec grand succès, un drame en langue catalane intitulé *Judas*. La pièce avait déjà eu soixante représentations, lorsque le Saint-Siège mit ce drame à l'index. Aussitôt, l'auteur, le directeur du théâtre, les acteurs, les éditeurs, les libraires se sont soumis, les représentations ont cessé et les brochures de l'ouvrage ont disparu des étalages et des magasins de librairie.

Irlande. — *L'Épiscopat d'Irlande et la liberté d'enseignement.* — Les évêques d'Irlande dans leur réunion annuelle au collège de Maynooth ont rédigé une lettre collective dans laquelle ils protestent contre la composition du *conseil d'éducation nationale* où les catholiques ne sont pas représentés. Ils demandent une répartition plus équitable des subventions de l'État, l'admission des jeunes filles au concours de l'enseignement supérieur, et l'égalité des étudiants catholiques et protestants dans tous les collèges. Ils prient les députés irlandais d'appuyer leurs revendications auprès du Parlement, et l'évêque d'Ardagh, leur représentant au Sénat de l'Université royale, de donner sa démission pour protester contre la négligence avec laquelle le ministère traite les intérêts des catholiques d'Irlande, en matière d'enseignement supérieur.

Hollande. — Pendant trois siècles, la Hollande a compté parmi les pays intolérants et persécuteurs des catholiques. Aujourd'hui, il n'en est plus de même ; comme l'Angleterre, la Hollande a renoncé au système de la violence brutale et permet à l'Église catholique de se mouvoir en liberté ; aussi les progrès de la vie chrétienne vont-ils chaque jour en augmentant. Bien qu'un accord complet entre catholiques et protestants ne soit guère réalisable, en Hollande leurs rapports sont aussi bons que possible, et les derniers ont abandonné toute velléité de revenir au régime trois fois séculaire de l'oppression. Il y a un inter-nonce à La Haye ; à Amsterdam des Franciscains, des Dominicains, des Augustins, des Jésuites exercent le ministère sans que personne y trouve à redire. A Legde, des Jésuites fréquentent les cours de l'Université ; en un mot prêtres et religieux peuvent se montrer partout sans susciter aucune colère du public protestant dont le bon sens a fait depuis longtemps justice des monstres et des fantômes exploités autrefois avec tant de succès.

AUX PRIERES

Dame M. Duchesneault, épouse de P. Dansereau, Montréal.
Dame E. Pilon, épouse de B. Brisebois. " "
Dame D. Labelle, épouse de Jos. Desjardins. " "
Dame H. Pleau, épouse de Jos. Pleau. " "
Dame A. Latour, épouse de M. W. Latour. " "
Delle M. Lse Laramée. " "
Delle Virginie Peltier. " "
Jos. H. C. Godin, Trois-Rivières

IMPRIMERIE

ANTOINE ROBERT

193, Rue St-Urbain, - - Montreal.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8 30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires:

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE,
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826. WEST TROY, N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



LIVRES Anciens et Modernes achetés et échangés, catalogues publiés trimestriellement. Librairie scientifique. Papeterie à bon marché.

GRANGER FRERES,

No 1699, RUE NOTRE-DAME, 2e porte a l'Est de l'Eglise
Notre-Dame, Montreal.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN
No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

ARTICLES EN DEMANDE

GLACIERES en bois franc, air froid et sec, à bon marché, SORBETIERE, toute dimension et prix. TONDEUSES pour l'herbe, \$5.50 à 7 50. TOILE en fil métallique depuis 20c la verge. BALAIS à tapis (nouveaux) \$2.25 à 4.00.

AU NOUVEAU MAGASIN DE

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CH RLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

**Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.**

120, RUE ANNE, - MONTREAL

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

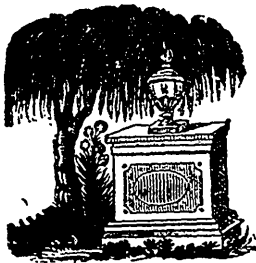
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 203, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANCTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirage le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le trente-neuvième tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, le 15 Octobre 1890, à 2 Heures P. M.

VALEUR des LOTS: \$50,000,00

GROS LOT: UN IMMEUBLE DE 5,000

NOMENCLATURE DES LOTS :

1 Immeuble de.....	\$5,000.00	\$5,000.00
1 do	2,000.00	2,000.00
1 do	1,000.00	1,000.00
4 do	500.00	2,000.00
10 do	300.00	3,000.00
30 Ameublements.....	200.00	6,000.05
60 do	100.00	6,050.00
200 Montres d'or.....	50.05	10,000.00
1000 Montres d'argent.....	10.00	10,000.00
1000 Serviettes de toilette.....	5.00	5,000.00

2307 lots valant - - - - - \$50,000.00

\$1.00 LE BILLET

A. A. AUDET, Secrétaire.

Bureau : No 19, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

C. S. GAGNIER

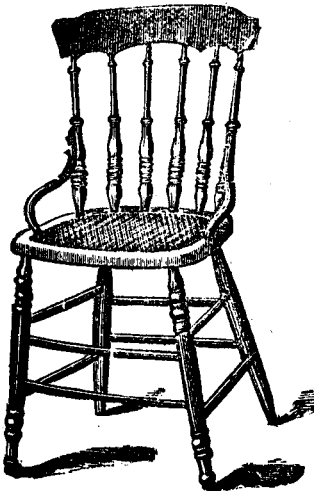
PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 24 RUE VITRE No 24

Etablie en 1850.

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

**Toutes sortes de Chaises en Bois, en
Canne et Perforees, ainsi que Bancs.**

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPTRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MANS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD

LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,

DE EDIMBOURG. ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester.

CLOS }

TELEPHONE No. 106.

Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.

TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO

MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.